



**L'ETRIER**

Route des Lacs à Madrid  
Bois de Boulogne  
75116 PARIS

Secrétariat : 01.45.01.20.02

EEM : 01.45.01.73.27

Fax : 01.45.00.29.97

E-mail : [contact@etrierdeparis.com](mailto:contact@etrierdeparis.com)

# Etrier de Paris

## Conditions d'Admission A l'Ecole d'Equitation de Madrid - Année 2019/2020 -

### Inscription à l'Ecole d'Equitation

L'inscription à l'année à l'Ecole d'Equitation de Madrid comprend le droit d'entrée (pour les nouveaux membres), la cotisation annuelle, la licence fédérale et le forfait de leçons d'équitation.

Les membres d'une même famille, ou un seul membre prenant plusieurs forfaits, bénéficient de réductions :

- 5% de réduction pour 2 forfaits annuels souscrits.
- 8% de réduction pour 3 forfaits annuels et + souscrits.

**Le droit d'entrée (pour les nouveaux membres), la cotisation annuelle, la licence fédérale et les forfaits ne sont pas remboursables.**

Les absences déclarées au moins 24h à l'avance peuvent être rattrapées dans le courant de l'année en fonction des places disponibles dans les reprises.

### Adhésion annuelle

Pour être membre de l'Etrier, il faut régler une cotisation annuelle de base et le droit d'entrée la première année.

- **Droit d'entrée**..... né(e) avant le 01/01/2002..... 265 €  
né(e) le 01/01/2002 et après..... 225 €
- **Cotisation annuelle de base (du 01/10/2019 au 30/09/2020)**  
né(e) avant le 01/01/2002..... 265 €  
né(e) le 01/01/2002 et après..... 225 €

Pour tous les membres pratiquant une activité équestre, la licence fédérale est obligatoire.

➤ **Tarif de la licence 2020 :**

- né avant le 01/01/2002..... 36 €
- né le 01/01/2002 et après..... 25 €

Une assurance complémentaire à celle incluse dans la licence peut être contractée auprès de la Fédération Française d'Equitation.

#### ***Renseignements et inscriptions :***

- Au secrétariat, Route des Lacs à Madrid – Bois de Boulogne- 75116 PARIS
- Sur notre site internet : [www.etrierdeparis.fr](http://www.etrierdeparis.fr)
- Règlement à l'inscription par chèque, espèces ou prélèvements automatiques

## Ecole d'Equitation de l'Etrier Madrid

Le directeur Adjoint **Gaëtan DECHERF**, encadre les reprises de l'Ecole d'Equitation dans les installations de l'Etrier Madrid, **d'octobre 2019 à septembre 2020** (hors juillet/août). Certaines reprises sont également encadrées par d'autres enseignants diplômés d'Etat.

Toute inscription sera soumise à validation du niveau par un enseignant.

Les reprises de l'Ecole d'Equitation de l'Etrier Madrid sont réservées aux cavaliers titulaires au minimum du Galop 5, désirant passer les galops supérieurs ou se perfectionner en dressage et à l'obstacle.

Certaines reprises permettent aux cavaliers qui le souhaitent de s'initier à la compétition, de participer à des concours d'entraînement et, pour les meilleurs, à des épreuves officielles amateur.

Les cavaliers non titulaires du galop 5 mais estimant avoir un niveau de pratique suffisant devront au préalable effectuer une heure d'essai. Ceux qui n'auraient pas le niveau requis seront invités à s'inscrire dans une reprise correspondant à leur niveau à l'école d'équitation de l'Etrier Dauphine.

L'effectif par reprise est de 8 cavaliers maximum auxquels peuvent s'adjoindre des propriétaires avec leur cheval (deux par reprise au maximum).

Le forfait « équipe CSO » est obligatoirement de deux heures par semaine.

Des reprises sur des thèmes spécifiques et des animations ou entraînements seront proposés le dimanche. Se renseigner auprès de Gaëtan Decherf.

### **Forfait annuel :**

- **1 heure par semaine..... 1 890 Euros**
- **2 heures par semaine..... 3 600 Euros**
- **3 heures par semaine..... 5 100 Euros**

➔ **A ajouter au droit d'entrée (pour les nouveaux membres), à la cotisation de base et à la licence fédérale.**

### **Planning 2019-2020**

| Lundi                               | Mardi                               | Mercredi                                       | Jeudi                               | Vendredi                   | Samedi   |
|-------------------------------------|-------------------------------------|--|-------------------------------------|----------------------------|--|
|                                     |                                     |  | 7h00<br>Equipe 1 CSO                |                            |  |
|                                     | 12h30<br>Perf<br>Dressage           |  | 9h00<br>Perf<br>Dressage            | 12h45<br>Dressage          | 10h30<br>Galops6/7<br>Dressage                 |
| 19h00<br>Dressage/Plat/<br>Obstacle | 19h00<br>Dressage/Plat/<br>Obstacle | 18h30<br>Dressage/Plat/<br>Obstacle<br>Juniors | 12h30<br>Dressage/Plat/<br>Obstacle | 19h00<br>Dressage/Obstacle | 11h30<br>Dressage/Plat/<br>Obstacle<br>Juniors |
| 20h00<br>Equipe 1 CSO<br>Plat       | 20h00<br>Dressage/Obstacle          | 20h00<br>Dressage/Plat/<br>Obstacle            |                                     | 20h00<br>Dressage          |  |
|                                     |                                     | 21h00<br>Perfectionnement<br>Dressage          |                                     |                            |  |